

FORMATION SPECIALISEE DU COMITE

Réunion du 17 Octobre 2025

RAPPORT POUR AVIS

ACTUALISATION DU DUERP ET METHODE DE MISE A JOUR

La Formation Spécialisée du Comité réuni le 11 décembre 2023 a présenté le document unique relatif aux risques professionnels actualisés. La cartographie des risques psychosociaux (RPS) est désormais intégrée à ce document et présentée aujourd'hui.

Méthode de cartographie des RPS

Lors de la réunion du 5 mars 2025, il a été présenté aux partenaires sociaux la méthode d'évaluation des risques psychosociaux (RPS) afin d'actualiser le document unique. L'objectif étant de garantir une méthodologie ajustée et commune aux différents risques pour la mise en place d'actions de prévention efficaces auprès des agents des services et ports.

Ainsi, il a été décidé d'harmoniser la pratique d'évaluation avec la méthodologie déployée pour l'évaluation des risques professionnels.

La méthodologie a été déployée par le service santé et notamment les psychologues du travail, de mars à septembre 2025, sous supervision du COPIL DUERP, instance interne pluridisciplinaire réunissant les dimensions administratives, médicales, préventives et techniques.

Le périmètre d'intervention du COPIL DUERP est le suivant : piloter la méthodologie employée en abordant les points suivants :

- Définition des risques métiers théoriques et animation d'une méthodologie de vérification auprès des praticiens.
- Définition d'une stratégie pour favoriser l'adhésion des agents et des managers à la démarche d'évaluation.
- Proposer une démarche d'accompagnement continu des directions afin de faire de la prévention un sujet central et prioritaire.

La méthodologie d'évaluation des RPS s'appuie sur la classification de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), et se décline en 7 grandes familles de risques initiaux : l'intensité et la complexité du travail, les horaires de travail difficiles, les exigences émotionnelles, la faible autonomie au travail, les rapports sociaux au travail dégradés, les conflits de valeurs, l'insécurité de l'emploi et du travail.

Prise en compte des situations de télétravail

Pour prendre en compte l'exposition aux risques psychosociaux liés aux situations de télétravail, le télétravail a été inscrit dans le champ correspondant à « situation de travail » dans le progiciel 1-one pour les familles de risques concernées suivantes : l'intensité et la complexité du travail, les horaires de travail difficiles et les rapports sociaux au travail dégradés (préconisation de l'INRS).

Prévision du déploiement de l'évaluation 2025/2026

Juillet à septembre 2025 : Intégration des données sur les RPS dans le logiciel 1-ONE pour les 89 métiers et 3 074 agents des services et des ports.

1er semestre 2026 :

- Sensibilisation des assistants de prévention aux RPS et le paramétrage du logiciel dans le cadre des sessions de formations organisées par les conseillers en prévention
- Test de la méthode d'évaluation sur une direction (DRH) : sensibilisation des managers, mise à jour de l'évaluation des risques et ajustement du projet si nécessaire

2ème semestre 2026 :

- Sensibilisation des managers
- 1ere campagne annuelle d'EVRP (évaluation des risques professionnels) portée par les managers (en complément de la campagne d'entretien professionnel)

Procédure de consultation du document unique

En raison de la taille et le format du document, le document unique est mis à disposition, en lecture seule, auprès du secrétaire et secrétaire adjoint de la FSC par le biais d'un lien transmis par la DRH.

Une version actualisée du document unique sera transmise après chaque campagne d'évaluation des risques professionnels, via les secrétaire et secrétaire adjoint de la FSC.

Evaluation des risques professionnels des postes des agents des lycées

L'élaboration de l'évaluation des risques professionnels est dévolue à la responsabilité pleine et entière des chefs d'établissements. La Région continue de s'inscrire dans un partenariat avec les chefs d'établissements autour de la prise en compte de la prévention au sein des lycées pour les agents.